

## ***SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 2020***

L'an deux mille vingt, le 8 septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de VITRAC s'est réuni dans la salle des mariages.

Sont présents : BOUQUIER Marie-Paule, ~~BONNET Dominique~~, PUECH Jérôme, BROUXEL Claire, BILBAUT Suzanne, DELRIEU Bernard, DE NICOLO Sandrine, LACOSTE Pierre, MURATET Nicole, PRAT Loïc, ~~TIERLE Jean-Paul~~

Absents excusés : BONNET Dominique, TIERLE Jean-Paul (procuration à BOUQUIER Marie-Paule)

Secrétaire de séance : Claire BROUXEL

### **ORDRE DU JOUR**

Madame Le Maire demande s'il y a des remarques sur les comptes rendus des séances du 10 juillet, 21 juillet et 04 août 2020. Aucune modification n'est exprimée, de ce fait, chaque Conseiller Municipal est invité à signer le procès-verbal.

#### **Délibération 2020-040 : Création d'un site internet – Choix de la Société**

Madame Le Maire rappelle qu'un des projets de l'équipe municipale était de créer un site internet pour la commune. Un site internet qui permettra d'informer, communiquer les actualités, les projets, les décisions du Conseil Municipal, et également de transmettre les informations liées à la vie associative. Un site qui, par les photographies présentées, rendra notre commune plus attractive.

Madame Le Maire met en garde le fait qu'il doit être mis à jour constamment pour la lisibilité et la pertinence de cet outil de communication.

La commission communication sera en charge de cette tâche avec l'aide de la société.

Deux devis ont été examinés par les membres de la commission communication :

- Solution MICRO (Haute-Loire)
- Mila WEISSWEILER et Laetitia SARDET (Vienne).

Le choix par les membres de la commission communication se porte le devis de Mila WEISSWEILER et Laetitia SARDET

Pour les objectifs définis :

- Proposer une interface claire et informative aux habitants,
- Fournir un maximum d'informations pratiques,
- Mettre en valeur les activités (associations, manifestations),
- Mettre en valeur le patrimoine,
- Permettre à la mairie de gérer le site en autonomie,
- Renforcer l'attractivité en partageant nos atouts dans les domaines économique, touristique.

Le choix s'est déterminé essentiellement sur le fait que Mila WEISSWEILER et Laetitia SARDET rédigent les textes de toute la trame du site avec les photographies que l'on aura jointes.

Les exemples de site réalisés par leurs soins sont tous informatifs, clairs et esthétiques. Ils permettent une navigation aisée et proposent des contenus utiles aux internautes, sympathiques à lire et agréables à regarder.

Après discussion, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents (ou à l'unanimité) :

- Décident de retenir le devis présenté par Mila WEISSWEILER et Laetitia SARDET pour un coût de 2 900.00 € TTC
- Autorisent Madame Le Maire à signer tous les documents relatifs à cette création de site.

*Cette société propose de contacter elle-même Monsieur VALENTIN Jean-Paul, titulaire d'un site personnel sur la Commune de Vitrac, afin qu'il n'y ait pas de confusion dans l'esprit des citoyens avec le nouveau site, créé, lui, par la commune. Une proposition de rachat du nom de domaine lui sera faite.*

*Laetitia SARDET nous propose également de nous aider pour la mise en page de la lettre d'information qui sera éditée de façon trimestrielle .*

*Le nom retenu pour cette dernière serait : « Le Pitiou Journal »*

### **Rentrée scolaire :**

Cette année, Madame Mélanie BLONDEL n'est pas la directrice du RPI Saint-Antoine/Vitrac/Marcolès. Ce poste revient à Madame Chantal LHERITIER de l'Ecole de MARCOLES.

L'effectif est de 6 élèves, Grande Section et Cours Préparatoire, et tous les mercredis matins, les 8 élèves de Maternelle Moyenne Section, scolarisés à Marcolès, viennent à Vitrac pour la matinée pour un suivi pédagogique mis en place avec l'Inspectrice d'Académie

Cette année est déficitaire en terme d'effectif ; l'école verra une hausse du nombre d'élèves pour la rentrée prochaine.

Un élève bénéficie d'une AVS (Assistante de Vie Scolaire).

Le programme des TAP est prêt et sera, pour Halloween et les fêtes de Noël, préparé en collaboration avec les membres du CCAS.

Les horaires de garderie restent inchangés : de 7h30 à 8h45 et de 16h45 à 18h30 pour tous les élèves de Vitrac.

Madame LIAUZU Laurence part en stage sur 3 jours (les 12 et 13 octobre prochain ainsi que le 9 novembre) sur le thème : Exercice d'une autorité bienveillante auprès des enfants de 3 à 12 ans.

Madame HUISMAN Emilie devrait être en congés maternité à compter du 17 novembre prochain mais elle voudrait, si sa santé et la législation le permettent réduire son congé prénatal pour augmenter son temps d'arrêt postnatal.

## **Travaux en cours :**

### **[?] Terrain de foot :**

Les travaux de clôture sont terminés, la peinture des barrières reste à réaliser.

### **[?] Intervention des pompiers :**

Les pompiers sont intervenus au niveau du vestiaire du foot pour la destruction d'un nid de guêpes ainsi que l'enlèvement d'un nid de frelons asiatiques présent sous le toit du bâtiment de l'école.

### **[?] Carrefour Lacamp La Galinière Montplaisir :**

Les containers à ordures ménagères ont été déplacés lors des travaux d'agrandissement du carrefour, pour une meilleure visibilité. Une souche est à arracher mais Monsieur Gilbert PANIS ne peut pas le faire, étant dépourvu de matériel. Une demande sera faite auprès de la Société Colas lors des travaux de réfection de la voirie communale, prévus semaine 39 (à compter du 21 septembre). Les panneaux indicateurs ont été déplacés en attendant le traitement de la chaussée qui s'effectuera en 2021, une fois que la chaussée sera stabilisée.

### **[?] Monsieur COURCHINOUX a commencé la taille des haies sur la voirie communale.**

### **[?] Travaux de peinture :**

Il est noté que le marquage au sol de certains carrefours est absent et ne répond pas aux normes de sécurité routière. Un rendez-vous est pris pour le vendredi 11 septembre avec l'Entreprise Gilbert Ferrières afin de faire établir un devis pour ces marquages au sol, les peintures de la main-courante du terrain de foot, la lasure des portes de la salle polyvalente.

Un autre devis sera demandé à la Société JLM, représenté par Mr GLADINES, commercial.

### **[?] Réseau pluvial à Labrunie :**

Monsieur Vincent GOUZOU, avec qui l'on devait mutualiser les travaux de l'écoulement pluvial, a fait réaliser les travaux à l'Entreprise MAZARD. Le devis avec cette société, était, pour la commune, d'un montant de 3 324.00 € TTC. Monsieur PUECH, Travaux Agricoles, a établi un devis d'un montant de 2 220.00 € TTC. Deux autres devis seront demandés aux Entreprises LAPIERRE de Montsalvy et CANAL de Parlan.

## **Agence Régionale de l'Eau :**

Le contrôle des sources pendant l'été a été réalisé au captage à Fontanges ainsi qu'au Château d'eau des Salettes. Les analyses ne sont pas conformes aux normes en conséquence l'ARS demande l'installation d'un poste de chlorage sur tous les captages.

Plusieurs sociétés réalisent ce type de travaux : Société Véolia à Tulle, La Saur,... Des devis sont demandés pour fin septembre, par l'ARS.

Le raccordement de la source des Ventoux (réserve d'eau) est à prévoir, mais un achat foncier est nécessaire. Monsieur DORÉ de Cantal Ingénierie et Territoire a été contacté pour

avis et la réalisation d'un devis pour le montage du dossier de demande de subvention. Un devis sera également demandé à La Saur.

### **Mesure des sources :**

Le dernier relevé réalisé le 31 août faisait état d'un débit de 159 m<sup>3</sup>/jour alors que fin juillet il était de 223 m<sup>3</sup>/jour.

### **Questions diverses :**

\*Vérification électrique des bâtiments communaux : Elle a été réalisée fin août par la Société SOCOTEC. Il conclut que quelques menus travaux sont à réaliser à l'école, Monsieur DEGUIRARD en a été informé.

Le disjoncteur du tableau EDF de l'école est défectueux mais est à la charge d'EDF. Son remplacement est prévu le 14 septembre prochain.

\*Logement Polygone : Mme MARTIN Elodie et Mr ESCOBEDO-RUISOTO Nicolas ont libéré leur logement fin juin. Il a été reloué à Mme GENRIES, qui a 2 enfants de 10 ans. et 3 ans. Celui de 3 ans ne sera pas scolarisé sur le RPI, sa maman étant ATSEM à Boisset. Il restera scolarisé à Boisset.

\*Syndicat Départemental d'Electrification : La réunion pour l'élection du Conseil d'Administration aura lieu courant octobre, après les élections sénatoriales.

\*Gendarmerie : Mr Laurent BARRAJA, nouveau commandant de la Gendarmerie d'Aurillac a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> août dernier.

\*Départ de l'Abbé JOLY : L'Evêché de Saint-Flour nous informe du départ de l'Abbé JOLY. C'est le Père Mathias Ndiaye, qui est nommé curé de la paroisse Saint-Laurent en Châtaigneraie.

\*Mr GUIGNARD (domicilié Le Reyt) a demandé l'autorisation de tournage d'un film dont une scène se situe devant la Mairie. La demande portait la date du 29 août, or il a été constaté que le tournage a eu lieu le 23 août, date d'accueil d'un candidat aux élections sénatoriales par le Maire et les adjoints.

\*AG de la Chasse : L'Assemblée Générale de la chasse a eu lieu le 9 août dernier ; le bilan de l'exercice 2019/2020 observe un déficit de 114 Euros.

\*Association « Culture et Patrimoine » : Madame Martine VANTALON, présidente, remercie, par courrier, la collectivité pour la subvention accordée.

Elle nous informe qu'en raison de la Covid-19 les séances de gym organisées les années précédentes à la Salle des Mariages le mardi après-midi, seront remplacées par une randonnée de deux heures environ, une fois par mois.

\*AMDR de l'Enseigne : L'Assemblée Générale a eu lieu le samedi 5 septembre. Madame Le Maire, Claire BROUXEL et Nicole MURATET étaient présentes à l'Assemblée Générale et nous ont fait part d'une baisse significative des interventions sur la Commune par rapport aux autres communes.

Madame Nicole MUTATET sera membre du conseil d'administration de l'ADMR de l'Enseigne dont la prochaine réunion sera vendredi 11 septembre

\*PLUi : Une réunion pour les élus est organisée à la Maison des Services à Saint-Mamet la Salvetat le mardi 22 septembre à 9h30.

Elle sera suivie le lendemain par une réunion publique dans les mêmes locaux. Un avis sera distribué par les Services postaux dans les boîtes aux lettres par le facteur moyennant un coût approximatif de 30 Euros

\*Eoliennes : La Société ABO WIND a pris contact avec la commune. Madame Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'inviter ses représentants pour présenter leur projet aux élus lors d'une réunion du conseil, ce qui n'engage pas à ce niveau un processus de validation de projet. L'étude porte aussi sur les communes de Saint-Mamet La Salvetat et Boisset. Leur implantation se ferait sur la forêt communale.

\*Salon Agri Local : Il a lieu le 23 Septembre prochain à partir de 14 heures. Une présentation des producteurs locaux sera proposée pour les cantines. Une invitation a été envoyée par le Conseil Départemental.

\*Maintenance des cloches de l'Eglise : L'Entreprise BROUILLET est venue faire la maintenance annuelle. Le coffret de commandes est défectueux ce qui explique l'avance régulière pris par l'horloge. Un devis pour son remplacement va être établi et transmis.

\*Groupement forestier privé: un questionnaire sur l'environnement a été envoyé par mail. Des renseignements auxquels on ne répondra pas dans l'immédiat.

\*Rénovation énergétique : Madame Le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la possibilité d'inscrire les bâtiments communaux pour le Plan de Rénovation Energétique des Bâtiments communaux (PREB) initié par la Communauté de Communes « Châtaigneraie Cantalienne » afin de pouvoir bénéficier de subvention dans le cadre du DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local). La prise en charge de ses travaux serait de 80 % du montant des travaux.

Madame Le Maire propose d'inscrire les bâtiments communaux (bâtiments Ecole, Salle des mariages, Mairie (comprenant des logements communaux), Salle Polyvalente, Vestiaire du terrain de foot.

\*Leptospirose : une réunion d'information destinée aux agents travaillant dans le secteur de l'eau, l'assainissement et des espaces verts est organisée au Centre de Gestion le 29 octobre prochain. Les membres du Conseil Municipal ne souhaitent pas inscrire les agents à cette réunion.

\*Contrat d'assurance statutaire : Collecteam organise une réunion d'information sur les contrats d'assurance couvrant la maladie ordinaire, l'accident du travail, la maladie longue durée, la longue maladie et la maternité, assurance obligatoire pour les communes. Cette réunion a lieu dans les locaux du Centre de Gestion du Cantal à Aurillac le 22 septembre prochain de 10h à 12h. Madame Michelle FERRARA, secrétaire de mairie y assistera.

### **Prochaines réunions :**

- 16 septembre à 20h00 : Commission de développement des chemins de randonnée

- 26 septembre à 10h00 : Réunion SKYPE avec la commission communication et la Société qui créé le site WEB.
- 5 octobre à 20h30 : Réunion de planification de l'occupation de la salle polyvalente pour 2021
- 13 octobre à 20h30 : Conseil municipal
- 17 octobre de 9h30 à 12h00 : Commission communication (site Web)

Fin de séance : 22h45

- **SIGNATURES**

BOUQUIER Marie-Paule	
BONNET Dominique	
PUECH Jérôme	
BROUXEL Claire	
BILBAUT Suzanne	
DELRIEU Bernard	
DE NICOLO Sandrine	
LACOSTE Pierre	
MURATET Nicole	
PRAT Loïc	
TIERLE Jean-Paul	